

Programme de Formation

ECHAFAUDAGE : Fixe utilisation

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Toute personne amenée à utiliser un échafaudage fixe.



Objectifs pédagogiques

Maîtriser l'utilisation d'un échafaudage fixe



Description

La recommandation

- Le décret du 01/09/2004
- La recommandation R 408 de la CNAM
- L'arrêté du 21/12/2004, le décret du 08/01/1965
- L'arrêté du 09/06/1993, l'arrêté du 02/12/1998

Les obligations de l'employeur

Les critères de sélection des échafaudages :

- Les différentes familles et types d'échafaudages
- L'analyse des besoins : nature des travaux à réaliser, contrainte du site...

Les règles d'utilisation d'un échafaudage :

- La répartition des charges
- Le stockage des matériaux
- Les appuis
- Les protections collectives
- Les protections individuelles
- Les chutes d'objets
- Les situations dangereuses

Les moyens d'accès au site :

- Les consignes de sécurité
- Mise en situation de secours
- Mise en situation de sauvetage < li >< strong >Balisage signalisation



Prérequis

- Être âgé de plus de 18 ans.
- Présenter une aptitude médicale validée.
- Avoir des compétences en lecture, écriture et compréhension du français.





- Avoir reçu une formation préalable à l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.



Modalités pédagogiques

Alternance entre des contributions pédagogiques et des activités de compréhension, tant théoriques que pratiques, suivie d'un échange collectif avec l'intervenant.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de cours numériques



Modalités d'évaluation et de suivi

Une évaluation des objectifs individuels sera réalisée tout au long de la formation à l'aide d'un questionnaire à choix multiples (QCM). À l'issue de la formation, une attestation de réussite sera délivrée au candidat.



Informations sur l'admission

Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 48 heures avant le début de la formation.